



VILLE EVIAN- Réunion du 22 Avril 2016- Salle de l'Aviron 19h-20h30

Ref : CM/ G. DF/04-2016

Etaient Présents :

Madame Laurence Rulot, *Présidente du Comité de quartier*
Madame Viviane Viollaz, *Conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers*
Monsieur Jean-Philippe Robert, *membre du comité de quartier*
Monsieur Denis Mathonnet, *membre du comité de quartier*
Madame Catherine Masson, *membre du comité de quartier*
Madame Martine Bournier, *membre du comité de quartier*
Madame Christine Mercier, *membre du comité de quartier*

Excusé(e)s :

Madame Aurélie Jacquier, *membre du comité de quartier*
Madame Josiane Lei, *1^{ère} Adjointe au Maire*
Monsieur Henri Gateau, *Adjoint au Maire*
Madame Maud Perrot, *Chargée de mission- Ville Evian*

Absente :

Madame Zehira Morin

Participaient également :

Madame Christine Barbier, *invitée au titre d'Elue habitant le quartier*
Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Evian*
Madame Géraldine Debard-Feyeux, *Référente comités de quartiers*

Ordre du jour :

- 1- Préambule
- 2- Photo de groupe des membres du comité de quartier
- 3- Suivi de situation/ Parc Dolfuss
- 4- Développement du projet de comité de quartier
- 5- Questions des membres du comité
- 6- Informations aux membres
- 7- Fixer nouvelle date de réunion

1- Préambule

La présidente du comité de quartier, Madame Laurence Rulot, a débuté la séance en remerciant les membres de leur présence.

La Présidente de séance a excusé Madame Jacquier et Monsieur Gateau, absents pour raison professionnelles avant de présenter à l'Assemblée Monsieur Vouaux, Directeur des Services techniques qui s'est joint à la séance en vue de permettre un apport sur les questions techniques qui peuvent se poser.

Madame Rulot a rappelé l'objet de cette réunion, dédiée essentiellement à avancer dans la définition du projet de comité de quartier.

2- Photo de groupe des membres du comité de quartier

Madame a invité les membres, à réaliser une nouvelle photo de groupe aux fins d'actualiser le site internet de la ville. Ce, en raison du changement de comité de Madame Longué. Laquelle a choisi de rejoindre le comité de quartier du Bennevy-Détanche. Requête acceptée compte tenu de son adresse postale en limite de deux comités. Les membres avaient été prévenus en amont de la réunion de la présence pour cette session, du photographe de la Ville.

3- Suivi de situation/ Parc Dolfuss

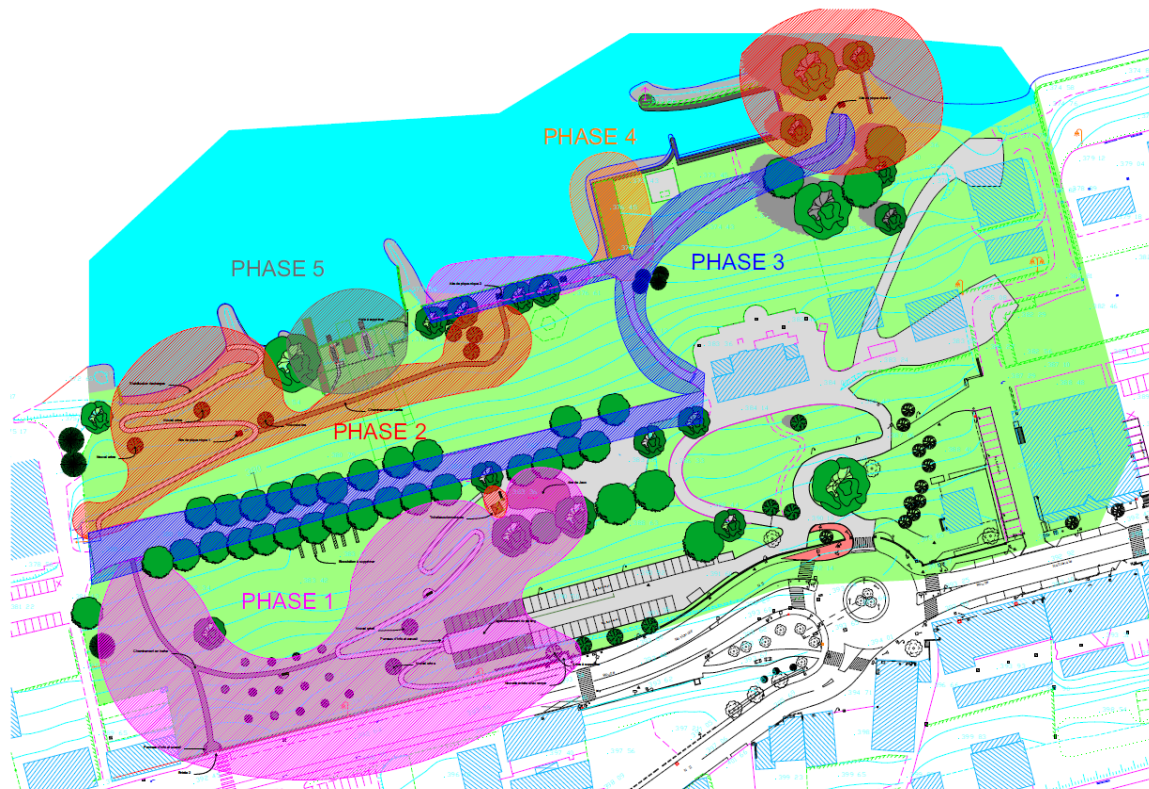
Sur demande de la présidente de séance et Madame Viollaz, Mr Vouaux a présenté de manière synthétique, le projet global retenu par la Ville concernant l'aménagement du Parc Dolfuss.

Il s'est ensuite attaché à détailler la phase 1.

Un peu moins de 100 000 euros ont été affectés par la municipalité sur cette première tranche qui va comprendre : la réalisation du parking, les sanitaires et le cheminement + une entrée piétonne. Le parking va bénéficier d'une extension qui va permettre la création de 20 places supplémentaires aux fins d'un accès facilité au Parc.

La mise en place des sanitaires devrait se faire d'ici l'été. La Ville est actuellement en phase de consultation.

Le cheminement tel qu'il a été pensé, devrait faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite ainsi que des familles avec poussettes. Une réunion publique sera organisée d'ici fin juin.



Un panneau de présentation de la phase 1 du projet va très prochainement être apposé en entrée de parc. L'information va également être publiée sur le site internet de la Ville.

Les membres soumettent la proposition à la Ville que des travailleurs en insertion puissent être embauchés sur le chantier. Monsieur Vouaux les a informés que la Ville travaille déjà avec l'association locale- Chablais Insertion.

4-Développement du projet de comité de quartier

Les membres ont réalisé une lettre définissant leur projet et les besoins évalués qu'ils comptent soumettre très rapidement à la Ville.

Durant la séance, les membres ont avancé sur les modalités de pratiques de mise en œuvre de leur projet.

La date du 18 septembre a été arrêtée. La manifestation : un buffet/pique-nique canadien est proposée au Parc Dolfuss de 11h30 à 16h.

Les membres souhaiteraient que le matériel leur soit livré le dimanche matin et/ou qu'il leur soit déposé à la salle de l'Aviron. Ce, pour éviter tout vol potentiel. Si la seconde solution est envisageable, Madame Rulot, présidente du comité se portera garante des clés.

Les membres du comité de quartier envisagent, par ailleurs, en termes de moyens de communication la création de flyers, par leur soin avec possibilité de soutien par la ville pour l'impression des documents. Mesdames Rulot et Viollaz leur ont fait une réponse positive.

Ils devront faire parvenir le document en amont, à Madame Debard-Feyeux en lui fournissant le nom et les coordonnées de la personne du comité à contacter, une fois les impressions faites.

Les membres du comité devront réaliser la distribution des flyers eux-mêmes.

Madame Viollaz a apporté des précisions sur la sécurité et les responsabilités qui incombent aux organisateurs concernant les lieux et les personnes durant la manifestation.

5-Questions des membres du comité

-En termes de communication, les membres du comité de quartier se sont dits déçus de la communication sur les comités de quartiers qui a été faite dans Evian-Nouvelles. Ils regrettent que les photos de groupes de comités n'aient pu être publiées.

Ils demandent s'il serait envisageable que les photos de groupe des comités de quartiers puissent être diffusées par la suite sur le magazine municipal ?

Réponse : Il est prévu que les photos de groupe soient publiées dans le magazine Evian Nouvelles à paraître en juin.

-Les membres du comité souhaiteraient savoir, s'il leur serait possible de prévoir la création d'une affiche présentant les membres du comité de quartier de la Léchère. Le cas échéant, ils envisagent de demander aux bailleurs sociaux présents sur leur secteur, de pouvoir utiliser les panneaux d'affichage installés dans leurs immeubles pour y apposer le document.

Réponse : Il s'agit d'une bonne initiative de communication. Merci de transmettre votre affiche, une fois réalisée à votre Présidente ou à la référente comités de quartiers. Après validation, la Ville se fera un plaisir d'en imprimer quelques exemplaires et de les remettre aux membres pour que ceux-ci se chargent de les afficher et prévoira également un espace sur les affichages municipaux du quartier.

Sécurité :

-Les membres du comité portent à l'attention de la Ville, des soucis émanant d'un groupe de 2 groupes de jeunes qui se réunissent à proximité des immeubles des marronniers.

Un groupe est constitué de jeunes de plus de 20 ans qui se retrouvent sur les bancs au 3, rue des marronniers pour fumer la Chicha et consommer de la bière. Ils laissent derrière eux régulièrement leurs cannettes. Les habitants se sentent en insécurité.

Un second groupe composé de jeunes âgés d'une quinzaine d'années se retrouve derrière l'oratoire et génèrent beaucoup de bruit (musique forte, etc.), de l'avis des habitants.

Les membres souhaiteraient une intervention de la Police municipale auprès de ces deux groupes.

Réponse : La police municipale va intervenir auprès de ces deux groupes afin que ces nuisances cessent. N'hésitez pas à appeler en semaine, en journée, le policier municipal référent quand ces troubles sont constatés afin que la patrouille d'astreinte puisse s'y rendre : 06 72 94 55 34 et le week-end ou en soirée le 04 50 83 10 71.

Les membres du comité signalent que les problèmes de vitesse perdurent au niveau des immeubles des marronniers. Or, des enfants parfois très jeunes jouent parfois sur la chaussée. Ce qui est très dangereux. Outre des mesures permettant de sanctionner les contrevenants, les membres du comité demandent s'il serait possible de faire un rappel aux parents.

Réponse : La situation va être soumise à la Commission Circulation. La police municipale fera rappel aux parents dès lors que les enfants qui jouent sur la chaussée pourront être identifiés.

Santé publique :

Des nids de chenille processionnaires sont signalés aux Marronniers. Les membres informent la ville qu'ils ont prévenus leur bailleur social qui n'a pas pu agir compte tenu de l'avancée du processus de transformation.

Réponse : Un arrêté municipal permet à la Ville de demander au bailleur de réaliser les travaux nécessaires ou de les lui facturer.

Les habitants doivent faire une demande d'enlèvement auprès de leur bailleur. De son côté, la Ville va prendre contact avec le bailleur pour lui rappeler que ces travaux lui incombent et qu'il devra les effectuer durant l'hiver 2016-2017.

Parc Dolfuss/ aménagement & animation :

Les membres du comité émettent une proposition concernant l'aménagement du Parc Dolfuss. Serait-il possible d'y prévoir l'installation de barbecue en dur, géré durant la période estivale par un agent municipal chargé d'allumer et éteindre le barbecue. Les membres proposent d'envisager un rendez-vous encadré par la Ville qui reviendrait une fois/mois durant l'été ? Idée qu'ils souhaitent voir soumise à la commission animation.

Réponse : La proposition de construction de barbecues va être soumise au groupe de travail du parc Dolfuss. Une fois l'aménagement du Parc abouti, la mise en œuvre d'une animation barbecue pourra être discutée si la proposition est toujours d'actualité.

6- Informations transmises aux membres

Le tournoi de boules inter quartiers reporté- En raison de la Fête des Mères, le concours de boules inter-quartiers initialement prévu le 29 mai est reporté au 28 août. Les Evianais souhaitant participer sont invités à s'inscrire auprès de Madame Viollaz au 06 44 27 21 19.

ANIMATIONS EUROS 2016- Dans le cadre de l'EURO 2016, de nombreuses animations vont avoir lieu sur Evian. Parmi les animations auxquelles vous pourrez notamment participer en tant que comité de quartier :

Le samedi 2 juillet : tournoi de baby-foot de 10h-12h/14h-18h/finale sur la Place Charles de Gaulle.

Le dimanche 10 juillet : baby-foot humain de 15h à 19h square Buet.

Le grand week-end festif des 9 et 10 juillet au square Buet.

LES AQUA-QUARTIERS EVIAN - Concept original, le challenge des AQUA-QUARTIERS EVIAN va être lancé, cet été, par la Ville suite à la proposition d'une habitante.

Les différents quartiers Evianais sont invités à venir se mesurer sportivement et de manière festive, en équipes, les uns aux autres.

La fête proposera, des challenges et jeux aquatiques pour tous les âges.

Nous vous donnons déjà rendez-vous le 21 août 2016 de 16h à 19h45 au centre nautique d'Evian.

Un repas pour les participants sera prévu à l'issue.

Rassemblement, partage et convivialité entre habitants seront au cœur de cette journée festive.

Vous pouvez dès à présent commencer à former vos équipes.

Renseignements Référente Comités de Quartiers : 04 50 83 10 13.

FETE DE LA MUSIQUE- une animation musicale avec restauration et buvette est organisée le 25 juin à partir de 18h 30 par la Commission Citoyenneté, en partenariat avec l'association Evian d'en Haut à l'ancienne école de chez Bordet. Venez nombreux- Inscription uniquement pour les repas au 06 44 27 21 19.

7-Prochaine réunion

Une prochaine réunion du comité est envisagée par les membres le 2 septembre à 19h en vue de finaliser les derniers points.